

Le rapporteur pour le Proche-Orient regrette la décision israélienne d'interdire au Hamas de faire campagne à Jérusalem Est

Strasbourg, 16.01.2006 - Mikhail Margelov (Fédération de Russie, GDE), rapporteur de la Commission des questions politiques pour le Proche-Orient de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, s'est félicité de la récente décision israélienne d'autoriser les 200 000 Palestiniens vivant à Jérusalem Est à voter lors des prochaines élections législatives qui doivent avoir lieu le 25 janvier 2006.

Il a néanmoins fait part de son inquiétude concernant les conditions liées à cette décision. En particulier, le fait d'interdire au Hamas de faire campagne et de l'empêcher de figurer sur les bulletins de vote distribués dans la région pourrait entacher la légitimité des élections et, par voie de conséquence, compromettre le processus démocratique au sein des Territoires palestiniens.

En outre, selon le rapporteur, la participation du Hamas au processus politique pourrait conduire ce parti à renoncer à des moyens d'action illégaux et favoriser, par là même, une solution pacifique dans la région.

L'Assemblée parlementaire et ses commissions coopèrent avec des parlementaires tant de la Knesset que du Conseil législatif palestinien. Une délégation de l'Assemblée observera les prochaines élections.